

La Bourse de Montréal déclare un dividende spécial de 1,00 \$ par action ordinaire

Montréal – le 14 mars 2007 – Le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a déclaré, lors de sa réunion du 12 mars 2007, un dividende spécial de 1,00 \$ par action ordinaire émise et en circulation de la Bourse (ou 0,33 $\frac{1}{3}$ \$ par action ordinaire fractionnée en date du 15 mars 2007). Ce dividende sera payable le 12 avril 2007 aux détenteurs d'actions ordinaires enregistrés dans les livres de la Bourse au plus tard le 22 mars 2007 à 17h00.

À propos de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie boursière mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Par ailleurs, la Bourse de Montréal est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions, dont la Bourse assure les opérations techniques. En collaboration avec la Chicago Climate Exchange®, la Bourse de Montréal a mis sur pied le marché climatique de Montréal (MCeX), qui vise à devenir le premier marché canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.